

Le portage bébé : Bienfaits et mise en pratique

MODALITES

Durée : 7h soit 1 jour

Date : 04 juin 2024

Horaires : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Lieu : Immeuble Avantage – 11 Rue des Arts et Métiers – Lot. Dillon Stade – 97200 Fort-de-France

Public : Tous les personnels en situation d'emploi en crèche auprès d'enfants. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Moyens d'évaluation : Evaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation.

Intervenante et qualité : Blandine LAROCHE, professionnelle en travail social et en accompagnement à la parentalité, formatrice professionnelle pour adultes.

OBJECTIFS

Découvrir, ou redécouvrir, tous les bienfaits du portage bébé et acquérir les bases de la technique de portage. Avoir la capacité d'utiliser cet outil dans ses pratiques professionnelles pour améliorer le bien-être des bébés et son propre bien-être professionnel.

METHODES

- Exposés théoriques
- Quiz
- Échanges avec les stagiaires
- Mise en pratique de l'outil de portage

Pédagogie active permettant aux participants d'être partie prenante de leur formation, méthodes expositive et démonstrative. Echange de pratiques et d'expériences. Mise en situation afin que les stagiaires puissent s'approprier les techniques de portage.

PROGRAMME

- Présentation des besoins spécifiques des bébés
- Le portage : un outil pour répondre aux besoins des bébés ?
- Position physiologique du bébé et position ergonomique du porteur
- Apprentissage du portage bébé avec un poupon et une écharpe courte de portage

CFPPE est une marque de SOGEFCO, SARL au capital de 9000€ - TVA : FR 21528173248

RCS de Strasbourg - SIREN : 528 173 248 – APE : 7022Z Notre organisme de formation est enregistré sous le N° 42 67 04581 67.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Notre organisme de formation est certifié qualité au titre des catégories d'actions suivantes ; actions de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience et actions de formation par apprentissage.